

Guinée une histoire des violences politiques

Chapitre 3 : Corps habillés, mécanique de la violence

Manque de moyens > Violence

Par Olivier Rogez

Publié le 14/06/2018

« En apprenant la nouvelle, les unités de blindés commandées par des officiers Soussou ont réagi. Ils ne voulaient pas faire un coup d'État mais seulement obtenir de meilleurs soldes. »

Témoignage du lieutenant-colonel Yaya Sow. Le lieutenant-colonel Yaya Sow a été condamné à dix ans de prison pour sa participation à la mutinerie de février 1996.

Les événements des 2 et 3 février 1996 sont en réalité le produit d'une manifestation de mécontentement au sein de l'armée, organisés surtout par des éléments recrutés en 1990, au rang desquels figurent d'ailleurs des hommes comme Moussa Dadis Camara, Ibrahima Baldé ou Idi Amin. Le 2 février, des soldats mécontents ont défoncé les portes des magasins d'armement et sont allés en ville pour manifester. Ils ont commencé à piller des boutiques pour voler des choses comme des climatiseurs, de l'alcool, et même des voitures. Au départ, c'était un signal de mécontentement envoyé aux autorités qui venaient d'annoncer une augmentation des salaires des policiers. À un moment le Commandant Cissoko Kerfala, accompagné du Commandant Kader Dombouya, sont venus vers moi à l'artillerie pour m'informer que la Garde présidentielle aurait tué des soldats manifestants. Quand je suis allé en ville, après avoir mis l'artillerie en alerte, j'ai trouvé que ces rumeurs étaient fausses. Je me suis calmé et je suis revenu au camp. En soirée, des artilleurs ont commencé à tirer des obus en direction du palais présidentiel et sur le quartier Coronthie. Lansana Conté a commencé à avoir peur. La nuit, Wanwaran de l'artillerie a tiré sur le palais des nations sous les menaces de certains officiers, selon lui. Au petit matin, deux hommes, dont un lieutenant de l'artillerie, sont allés chercher Lansana Conté au palais pour l'amener au camp Alpha Yaya. Il était prisonnier. Mais, en apprenant la nouvelle, les unités de blindés commandées par des officiers Soussou ont réagi. Ils ne voulaient pas faire un coup d'État, mais seulement obtenir de meilleurs soldes. Pendant ce temps des officiers, pour la plupart de l'aviation militaire, ont constitué un Comité de salut national dans lequel mon nom ne figurait pas et ils voulaient vraiment prendre le pouvoir. Mais les officiers Soussous sont restés loyalistes à Lansana Conté et l'ont remis en place. Curieusement en aucun moment des soldats n'ont ouvert le feu sur d'autres. Il semblerait que Conté avait donné l'ordre à sa garde de ne pas tirer sur les manifestants. Il y eut même une sorte de fraternisation de complicité entre les manifestants et la garde présidentielle.

Je dirais qu'environ 90 personnes étaient interpellées suite à ces événements. Mais trente-cinq seulement ont été condamnées. Les autres ont été libérées ou se sont enfuies. Moi,

comme je commandais l'artillerie du camp Alpha Yaya, on a prétendu que c'est sous mes ordres que l'artillerie a bombardé le palais présidentiel.

Mais en fait, ce sont des chars qui ont tiré sur Coronthie, mais pas mon artillerie. Un artilleur, un certain Makan, a affirmé ensuite que l'artillerie avait bel et bien tiré, mais c'est faux. Conté avait affirmé que c'est les blindés qui ont tiré à Coronthie, mais par la suite il s'est dédit pour ne pas embarrasser les chefs des blindés qui lui sont restés loyaux. J'ai été condamné pour tentative de coup d'État et destruction d'édifices publics. J'ai été mis aux arrêts avec d'autres officiers. On ne nous a pas fait garder par la Garde présidentielle de peur peut être qu'il y ait des exécutions nocturnes comme ce fut le cas de Diarra. Quelques jours après mon arrestation, un commando est venu en plein jour abattre le commandant du camp Alpha Yaya qui n'avait pas été mis aux arrêts. Était-ce un signal en direction du pouvoir pour le dissuader de ne pas nous exécuter sans jugement ?

J'ai donc été condamné à dix ans de prison. Lansana Conté n'a pas eu la main lourde. Dix ans, c'est pas beaucoup par rapport aux chefs d'accusations. Au cours de l'histoire guinéenne, beaucoup ont perdu leur vie pour moins que ça. Je crois qu'il était encore marqué par les purges sanglantes et l'élimination des putschistes de 1985.

Mais au total, il y a une forme d'impunité grave. Ceux qui ont été condamnés n'étaient pas tous coupables. Certains étaient de simples boucs émissaires. Et ceux qui ont initié le mouvement ont été laissés tranquilles. C'est le cas de certains éléments de la promotion de 1990, je ne connais pas plus de six qui ont été arrêtés mais pas condamnés. Ceux-là ont compris qu'on les laisserait tranquille. Cette promotion, qui a donné des hommes comme Dadis et compagnie, voulait accéder aux privilèges des officiers et ne voyait pas d'un bon œil les officiers corrompus détourner l'argent de l'armée. Dans les années 2000, ils ont peu à peu pris le contrôle des rouages de l'armée, jusqu'à semer la terreur dans les rangs et ont profité de la mort de Lansana Conté pour prendre le pouvoir. Ont-ils corrigé les distorsions qu'ils désavouaient, l'histoire est là pour juger.

Retrouvez l'intégralité de la collection « Guinée : une histoire des violences politiques » sur RFI Savoirs en cliquant [ici](#).